

BOURSE JEUNES 2020

Commune de Capavenir Vosges

*bourse valable du 15 août au 31 décembre 2020

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Fiche de renseignements à fournir à l'association lors de l'inscription

Nom de l'association/activité :

Nom/prénom de l'enfant :

Noms/prénoms des parents :

Date de naissance de l'enfant :/...../.....

Adresse de la famille :

N° de licence ou de cotisation :

Coût initial de la cotisation :€ - Bourse de la ville **35€***

= prix payé à l'association :€

Pièce à joindre obligatoirement :
un justificatif de domicile des parents

Le dispositif de Bourse Jeunes est valable **pour une seule inscription par enfant, jusqu'à 18 ans inclus**, une fois par an et ne peut excéder le coût total de la licence sur l'ensemble des activités éligibles.

Date et signature des parents

Date, signature et cachet de l'association